

DEMANDE DE CRÉDIT

Nom de l'entreprise		Date	
Nom de l'acheteur		Date de début de l'activité	
Adresse de facturation		Ville, province, code postal	
Adresse de livraison		Ville, province, code postal	
Pays		Boite postale requise	
Téléphone professionnel		Télécopieur professionnel	
Limite de crédit demandée		Numéro d'identification de la taxe	
Contact Comptes Payables		Courriel Comptes Payables	
Téléphone Comptes Payables		Télécopieur Comptes Payables	
Sélectionnez-en un	Entreprise individuelle	Partenariat	Corporation Co-entreprise P.R.L SARL
Exempt de taxe de vente ? (Le certificat d'exemption doit être joint)	Oui	Non	

PROPRIÉTAIRE / AGENT

Nom		Titre	
Numéro de téléphone		Adresse Courriel	
Nom		Titre	
Numéro de téléphone		Adresse Courriel	

RÉFÉRENCES COMMERCIALES

Nom		Numéro de compte	
Numéro de téléphone		Numéro de télécopieur	
Adresse postale		Ville, province, code postal	
Nom		Numéro de compte	
Numéro de téléphone		Numéro de télécopieur	
Adresse postale		Ville, province, code postal	
Nom		Numéro de compte	
Numéro de téléphone		Numéro de télécopieur	
Adresse postale		Ville, province, code postal	
Nom		Numéro de compte	
Numéro de téléphone		Numéro de télécopieur	
Adresse postale		Ville, province, code postal	

INFORMATION SUR LA BANQUE ET LES OBLIGATIONS

Compagnie d'obligations		Numéro de contrat	
Numéro de téléphone		Numéro de télécopieur	
Adresse postale		Ville, province, code postal	
Nom de la banque		Numéro de compte	
Numéro de téléphone		Numéro de télécopieur	
Adresse postale		Ville, province, code postal	

L'exécution du contrat de crédit constitue une autorisation écrite à la banque mentionnée ci-dessus pour communiquer les informations du compte à Huntsman Solutions Batiments (Canada) Inc. dans le but d'envisager de prolonger le crédit au titulaire du compte.

ACCORD DE CRÉDIT

Le soussigné, au nom de l'acheteur et des garants, certifie par la présente que l'acheteur est solvable et capable de répondre à ses obligations en vertu des présentes, que les informations fournies (y compris la fiche financière jointe de l'acheteur) sont correctes et complètes, et convient également de permettre à Huntsman Solutions Batiments (Canada) Inc. d'utiliser ces informations pour obtenir des informations de crédit supplémentaires et demander des rapports de crédit des bureaux de crédit (y compris les agences d'évaluation du consommateur) en ce qui concerne leur crédit commercial ou personnel respectif et examiner autrement leur solvabilité respective avant d'étendre le crédit maintenant ou à tout moment dans l'avenir. Toutes ces informations ont été présentées dans le but d'obtenir un crédit. Si, après avoir examiné toutes les informations de crédit, cette demande est approuvée, il est convenu et entendu par l'acheteur et les garants que tous les achats seront payés en totalité et que, sauf convention contraire par écrit de Huntsman Solutions Batiments (Canada) Inc., tous les achats seront régis par les conditions de vente de Huntsman Solutions Batiments (Canada) Inc. (les « conditions »), qui sont incorporées ici par référence, et qui sont disponibles à l'adresse <https://huntsmanbuildingsolutions.com/fr-CA/tech-library/formulaires> (le « site »). L'acheteur reconnaît avoir examiné les conditions avant la signature du présent accord. Les conditions peuvent être révisées par Huntsman Solutions Batiments (Canada) Inc. à l'occasion, en affichant des révisions sur le site Internet, et ces révisions sont obligatoires pour l'acheteur. L'acheteur est responsable de consulter régulièrement le site Internet pour obtenir des avis en temps opportun de ces révisions et devra examiner le site Internet avant chaque achat de Huntsman Solutions Batiments (Canada) Inc. pour assurer l'acceptation de l'acheteur de celui-ci.

L'acheteur et les garants conviennent que toute facture qui demeure impayée après la date d'échéance sera soumise à une charge financière annuelle minimale de 18 % par an ou le taux d'intérêt maximum autorisé par la loi, multiplié par le montant impayé. Si la dette n'est pas payée par l'acheteur et les garants à l'échéance, que la dette est mise entre les mains d'un avocat pour la perception, ou qu'une poursuite est intentée par la suite, ou que la dette est assurée par toute procédure judiciaire de toute sorte, l'acheteur et les garants acceptent de payer les honoraires d'avocats, les dépenses et les frais judiciaires engagés par Huntsman Solutions Batiments (Canada) Inc..

Acheteurs de CA : l'acheteur et les garants conviennent que ce contrat est effectué à Montréal, Québec, consentent à la compétence personnelle au Québec et aux tribunaux de Montréal, Québec, et renoncent au droit d'être poursuivis ailleurs. CE CONTRAT DE CRÉDIT EST LIVRÉ PAR LES SIGNATAIRES AUTORISÉS ET ACCEPTÉ PAR L'ACHETEUR ET LES GARANTS À MONTRÉAL, QUÉBEC, ET EST RÉGI ET INTERPRÉTÉ CONFORMÉMENT AUX LOIS SUBSTANTIVES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC ET AUX LOIS APPLICABLES DU CANADA.

Les signataires ci-dessous reconnaissent qu'ils comprennent et acceptent pleinement les conditions ci-dessus et déclarent et garantissent expressément qu'ils sont autorisés à lier l'Acheteur et les Garants.

SIGNATAIRES AUTORISÉS :

Signature		Nom en majuscules	
Titre		Date	
Adresse postale		Ville, province, code postal	
Signature		Nom en majuscules	
Titre		Date	
Adresse postale		Ville, province, code postal	

INFORMATIONS SUR LE RETOUR

Veuillez faxer le formulaire rempli au 817-394-0585 ou l'envoyer par courriel à credit@huntsmanbuilds.com.

GARANTIE PERSONNELLE

Pour inciter à l'extension du crédit à l'Acheteur, les Garants soussignés garantissent par la présente le paiement de toutes les dettes existantes et futures de l'Acheteur envers Huntsman Solutions Batiments (Canada) Inc. y compris tous les coûts, dépenses et honoraires d'avocats raisonnables payables en conséquence des efforts de recouvrement de Huntsman Solutions Batiments (Canada) Inc.. Les Garants conviennent que leur responsabilité en vertu des présentes est conjointe et solidaire, entre eux et avec l'Acheteur. Cette garantie personnelle est absolue, complète, inconditionnelle, irrévocable et continue et il ne sera pas nécessaire pour Huntsman Solutions Batiments (Canada) Inc. de notifier les Garants de toute extension de crédit à l'Acheteur, de tout renouvellement de celui-ci, de toute modification de ses termes, ou des arrangements de Huntsman Solutions Batiments (Canada) Inc. avec tout autre Garant. Un Garant peut, par notification écrite, envoyée par courrier certifié ou recommandé à Huntsman Solutions Batiments (Canada) Inc. à son siège social tel que décrit ci-dessus (Attn : Credit Dept.), mettre fin à sa garantie pour toute nouvelle extension de crédit à l'Acheteur effectuée plus de dix jours après cette notification écrite, mais ce Garant restera tenu de respecter tout crédit accordé dans les dix jours suivant la réception de cette notification par Huntsman Solutions Batiments (Canada) Inc. et tout crédit que Huntsman Solutions Batiments (Canada) Inc. reste tenu d'accorder à l'Acheteur à la fermeture des bureaux le dixième jour suivant la réception de cette notification par Huntsman Solutions Batiments (Canada) Inc.. Les garants acceptent de fournir des informations financières personnelles, comme le demande raisonnablement Huntsman Solutions Batiments (Canada) Inc.. Les termes de la convention de crédit sont intégrés aux présentes par référence.

Chaque Garant soussigné a, indépendamment et sans se fier à Huntsman Solutions Batiments (Canada) Inc. et sur la base des documents et informations qu'il a jugés appropriés, effectué sa propre analyse de crédit et pris la décision de s'engager dans cette Garantie Personnelle, et a établi des procédures adéquates pour obtenir continuellement des informations sur, et est maintenant et sera à tout moment complètement familier avec, les affaires, la condition (financière ou autre), les opérations, la performance et les perspectives de l'Acheteur et de chaque autre Garant.

Tous ceux qui détiennent 25 % ou plus de l'acheteur doivent signer.

GARANTS : Signature		Nom en majuscules	
Numéro d'assurance sociale		Date	
Signature		Nom en majuscules	
Numéro d'assurance sociale		Date	